



Amiens, le 22 septembre 2017

## Communiqué de presse

### **Les risques majeurs dans la Somme : Mise à jour du dossier départemental**



Philippe De Mester, préfet de la Somme vient d'arrêter la mise à jour du dossier départemental des risques majeurs et en a fait la présentation aux maires de l'arrondissement d'Amiens le vendredi 22 septembre 2017 à Amiens. Les sous-préfets des arrondissements d'Abbeville, de Péronne et de Montdidier feront de même avec les maires de leurs arrondissements respectifs.

Ce document est destiné à développer la culture du risque auprès des populations et des élus et doit servir de base aux communes pour élaborer leur plan communal de sauvegarde (P.C.S.), car sur les 779 communes que compte la Somme, environ 90% sont concernées par un risque majeur.

Ce dossier présente dans un premier temps une information sur les risques majeurs dans leur définition, les consignes à respecter et sur les systèmes d'alerte, puis détaille ensuite chacun de ces risques : inondations, submersion marine, cavités souterraines, falaises, sismique, industriel, transport de matières dangereuses, nuage radioactif et découverte d'engins de guerre.

Ce dossier est accessible dans chaque mairie et sur le site des services de l'État dans la Somme [www.somme.gouv.fr](http://www.somme.gouv.fr)